



TALENCE
GESTION

Talence *Epargne Utile*

Un fonds pour donner du sens à votre épargne

« Talence Epargne Utile est un fonds investi sur les petites et moyennes entreprises françaises les mieux notées en termes de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), selon le référentiel établi par Ethifinance »

Notre ambition

Talence Epargne Utile s'inscrit dans la continuité du développement de Talence Gestion.

Associer notre expertise de gestion sur les petites et moyennes valeurs françaises et nos valeurs d'entreprise au savoir-faire reconnu d'EthiFinance permet de proposer à nos clients une solution d'investissement socialement responsable.

Donnons ensemble du sens à nos investissements et à notre épargne !

Partenariat

Nous avons choisi Ethifinance, une agence d'analyse et de conseil extra-financiers, créée en 2004, pionnière dans l'engagement pour la RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises). L'entreprise est le leader de la notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) des petites et moyennes entreprises françaises. Nos valeurs partagées et l'association de nos expertises de gestion et de notation extra-financière des petites valeurs françaises sont un gage pour nos clients d'une gestion indépendante et transparente.

Dans le cadre de la mise en œuvre la notation ESG des valeurs du fonds, la société de gestion peut être assistée d'une société de recherche et d'analyse spécialisée dans le suivi et l'évaluation ESG des PME/ETI, le choix du recours à une agence de notation étant à la discrétion de la société de gestion et pouvant évoluer en cours de vie du fonds.

Méthodologie d'investissement

- 1 Univers de petites et moyennes valeurs françaises cotées**
(-250 valeurs)
- 2 Analyse et notation extra-financière des entreprises**
(plus de 60 critères notés) • Gouvernance • Social • Environnement • Relations clients/fournisseurs
- 3 Sélection des 70 valeurs les mieux notées**
selon le référentiel

Le fonds présenté ne fait pas l'objet d'une garantie et présente un risque de perte en capital.

Les critères d'utilité

Afin d'informer l'investisseur de l'utilité de son épargne, les données financières et extra-financières (ESG) mesurant la performance économique et sociétale des entreprises sélectionnées au sein de Talence Epargne Utile sont publiées annuellement. **Nous pouvons ainsi présenter la participation de son épargne à la création de valeur des entreprises françaises et à leurs démarches de progrès sociétal.**

Exemples de critères d'utilité :

- Création de richesse économique mesurée par la croissance du chiffre d'affaires et du résultat
- Contribution à la création d'emplois en France
- Participation à la transition énergétique mesurée par des initiatives ciblées (plan économie d'énergies)

Les principaux risques de Talence Epargne Utile

- **Risque de perte en capital** : L'OPCVM ne comporte aucune garantie ni protection, le capital initialement investi peut ne pas être restitué.
- **Risque Action** : Si le marché des actions baisse, la valeur liquidative de votre OPCVM peut baisser. L'OPCVM peut être investi dans des sociétés dites de moyennes et petites capitalisations. Le volume de ces titres peut être réduit d'où des baisses de cours qui peuvent être importantes, ce qui peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de votre fonds.
- **Risque de liquidité** : L'OPCVM peut être investi dans des actions de petites et très petites capitalisations négociées sur des marchés de type non réglementés Alternext, qui ont un volume de titres cotés en Bourse réduit et susceptibles de rencontrer des risques de liquidités. Par la nature de ces investissements, les variations peuvent être plus marquées que sur les grandes capitalisations.
- **Les risques de taux et de crédit** sont accessoires dans le cadre du placement de la trésorerie en instruments et fonds monétaires.

Caractéristiques de Talence Epargne Utile

Forme juridique : FCP de droit français, OPCVM relevant de la Directive 2009/65/CE

Code ISIN :

Part AC : FR0013180098

Part IC : FR0013180106

Eligibilité : PEA et assurance-vie

Dépositaire : CACEIS Bank France SA

DATES CLES

- **Date d'agrément AMF** : 17/06/2016
- **Date constitution** : 04/07/2016

SOUSCRIPTIONS / RACHATS

- **Valeur initiale de la part** :
Part AC : 100 euros
Part IC : 10.000 euros
- **Montant minimum de souscription initiale** :
Part AC : 1 part
Part IC : 500.000 euros
- **Périodicité de valorisation** : quotidienne
- **Souscriptions / Rachats centralisés** chaque jour de valorisation jusqu'à 12h chez CACEIS Bank France

FRAIS

- **Droits d'entrée** :
2% maximum non acquis au fonds
- **Droits de sortie** : Néant
- **Frais de gestion fixes** :
Part AC : 2% TTC maximum
Part IC : 1% TTC maximum
- **Frais de gestion externes** à la charge du fonds (CAC, dépositaire, valorisateur...) dans la limite globale de 25.000 TTC, et de 0.10% de l'Actif net s'il est > 15 M€.
- **Commission de performance** :
20 % TTC maximum de la performance annuelle du FCP au-delà de la performance de l'indice CAC Small Net Return, si la performance est positive avec clause de High Water Mark.



TALENCE
GESTION

www.talencegestion.fr

contact@talencegestion.fr - 01 40 73 89 60

Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous le n° GP-10000019 N° ORIAS 10057627

Tout investisseur potentiel doit se rapprocher de son prestataire ou conseiller afin de se forger sa propre opinion sur les risques inhérents aux fonds présentés, et sur leur adéquation avec sa situation personnelle. Les fonds Talence Gestion ne bénéficient d'aucune garantie ou protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

